L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, (MATIN,) 15 MARS 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 15 mars.

Jusqu'à présent nous avons été privés d'une institution éminemment utile, dont la plupart des cités du nord, à l'imitation des grandes villes d'Europe, jouissent depuis long-temps. Nous voulons parler d'une bibliothèque composée des meilleurs ouvrages, et ouverte au public en tout temps. Les résultats d'une pareille institution sont trop bien démontrés par l'expérience, pour qu'il soit nécessaire de s'appesentir sur ce qu'ils ont d'avantageux. Combien de livres précieux et qui ont fait faire d'immenses progrès aux sciences et aux arts, n'auraient jamais vu le jour sans le secours de ces bibliothèques publiques dont la France et l'Angleterre abondent! elles suppléent souvent à des voyages dispendieux, et à des expériences dont l'exécution serait impossible aux modiques ressources pécuniaires d'un artiste; en mettant sous ses yeux, dans quelques pages, le produit des recherches d'un siècle elles l'éclairent sur d'importantes questions qu'il passerait sa vie à examiner; et en le dispensant de recommencer cette multitude de travaux auxquels son existence ne suffirait pas, elles lui procurent l'avantage inappréciable de partir du point où les plus beaux génies se sont arrêtés, pour continuer l'œuvre des améliorations et des perfectionnemens.

C'est donc avec la plus vive satisfaction que nous avons lu dans les journaux de la ville, les résolutions adoptées par une assemblée tenue il y a quelques jours, à l'effet d'organiser une société sous le nom de *Société de la Bibliothèque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.* Nous souhaitons ardemment que ce projet réussisse; et nous avons une trop haute opinion de la plupart de nos citoyens aisés, pour croire qu'ils ne s'empresseront pas de mettre leurs noms sur la liste de souscription qui leur sera présentée, et de contribuer ainsi, par un modique retranchement sur leurs dépenses somptuaires, à l'établissement le plus utile et le plus profitable à notre jeune communauté.

Les résolutions ci-dessus mentionnées, signées par MM. Joans, comme président de l'assemblée, et James Campbell et J. P. Manouvrier, comme secrétaires, portent, entr'autres choses, qu'un comité sera nommé dans le but de solliciter des dons volontaires pour former le capital de la dite Société; que M. Denis Prieur, maire de la Nouvelle-Orléans, sera invité à remplir les fonctions de Trésorier, et que toutes les sommes souscrites seront versées entre ses mains, pour être employées selon qu'il sera décidé subséquemment; qu'un comité sera nommé pour rédiger un projet de réglemens par lesquels la dite Société sera gouvernée, et que ce comité, de même que les autres, fera son rapport dans une nouvelle réunion qui devra être lieu dans un mois; enfin, que tous les souscripteurs à la dite Société seront considérés comme fondateurs de cet établissement &c. &c. L'ordre parfait qui a régné dans cette première assemblée, et la sagesse qui apparaît dans les résolutions ci-dessus, font augurer avantageusement des personnes qui ont conçu le projet dont il s'agit, et prouvent qu'il a été long-temps mûri par elles. Et le nom du respectable magistrat qui doit gérer les fonds de la *Société de la Bibliothèque*, est la plus sûre garantie que puissent demander les souscripteurs.

Nous instruirons nos lecteurs des résultats subséquents de cette première assemblée.

Décidément M. Aristippe nous quitte; nous avons appris qu'il avait retenu son passage à bord de l'*Alabama*, qui part le 22 de ce mois. Cet artiste si éminemment distingué, et sans contredit bien supérieur à tous ceux qui se sont jusqu'ici montrés dans la tragédie au Théâtre d'Orléans, laissera parmi nous des souvenirs ineffaçables, qui sans doute seront l'écueil de ses successeurs dans l'emploi des premiers rôles, si toutefois on juge à propos de lui en donner. Long-temps nous nous rappellerons son jeu admirable dans *Tancrède*, dans *Coriolan*, dans *Oreste*, et surtout dans *Œdipe*, dans *Sylla* et dans *Othello*; ces caractères si différents, que nous lui avons vu revêtir tour-à-tour avec un égal succès, et dans lesquels il a presque toujours excité l'enthousiasme du parterre et provoqué les applaudissemens universels de son auditoire, sont la preuve la plus positive de la flexibilité du talent dont il est doué, qualité rare et d'autant plus précieuse, en ce qu'elle donne à l'acteur la facilité de s'identifier en quelque sorte avec tous les genres de sublime. Mais pourquoi rappeler des émotions qui bientôt n'existeront plus que dans nos souvenirs, pour y provoquer d'inutiles regrets; notre but n'est pas de faire l'éloge de M. Aristippe, mais d'annoncer que son bénéfice, qui est très-certainement sa dernière représentation dans cette ville, a lieu ce soir, au Théâtre d'Orléans. Si nous n'étions qu'à cinquante ou même cent lieues de Paris nous pourrions espérer de revoir quelquefois dans nos murs l'élève de Talma; mais tout l'Océan nous sépare de la ville du 29 juillet, et les vrais disciples de Melpomène, ceux qui ne manquent jamais d'emploi dans le temple de la nymphe, n'aiment guère à voyager sur le dangereux empire de Neptune. Que chacun, donc, fasse son profit de cet avis; nous devons nous moins un adieu à l'acteur qui nous a fait passer si souvent de délicieuses soirées, et sans doute, sous tous les rapports, il lui sera plus agréable de le recevoir de nous dans cette salle, théâtre de ses plus beaux triomphes. C'est que, d'ailleurs, de cette manière, tout le monde y gagnera; car nous ne devons pas oublier de dire que le spectacle sera des plus brillants, se composant de trois pièces d'un genre différent. *Le Bénéficiaire, Hamlet* et *Napoléon*, dans chacune desquelles M. Aristippe a un rôle. *Hamlet* lui a déjà valu un beau succès, et on assure qu'il se propose de jouer ce rôle comme il joua *Œdipe* pour nous faire ses adieux l'année dernière en quittant le Théâtre. Après cela, on ne pourra sans intérêt le voir sous la *redingotte grise* et le *chapeau à cornes* de l'homme du destin. Nous sommes informés qu'il n'y a plus une seule loge à louer; s'il en est ainsi, l'administration ne pourrait-elle, pour cette fois seulement, faire vider l'orchestre et l'ouvrir au public! C'est une idée que nous lui suggérons et dont elle fera son profit, si elle la croit bonne.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Extrait de la séance du 15 janvier.

La séance est interrompue pendant quelques minutes.

M. Gaudin propose à la chambre l'ordre du jour [illegible] pétitions de peu d'importance.

M. Dupin, frère rapporteur:

"Le sieur Esporte, à Mons, adresse à la chambre ses vœux pour la réunion de la Belgique à la France."—(Silence! Ecoutez!)

Le rapporteur, tout en exprimant l'intérêt et la sympathie qu'excitent la Belgique, regarde la demande contenue dans cette pétition comme inconvenante et inopportune; il propose l'ordre du jour.

M. le général Lamarque demande la parole. (Mouvement d'attention.) Messieurs, si dans une des dernières sessions un ministre dépositaire de la confiance de Charles X fût monté à cette tribune et nous eût dit: "Quelques rebelles espagnols ont voulu reconquérir leur patrie, d'où les avait expulsés l'intervention française, mais nous les avons éloignés des frontières, et des gendarmes surveillent leurs chefs; la Belgique a brisé les liens qui l'enchaînaient à la Hollande; branche violemment séparée de notre tronc social, elle voudrait s'y rejoindre; elle nous offrait la ceinture de places fortes que la sainte-alliance a mise autour de nous; mais nous avons rejeté ses offres et oublié jusqu'aux noms si retentissans de Fleurus et de Jemmapes. La généreuse Pologne s'est lassée du knout. Réclamant sa nationalité si solennellement promise au congrès de Vienne, et dont toutes les puissances étaient les garans, elle tend ses bras suplians vers la France, la France son antique alliée; mais nous étoufferons, nous ferons taire nos souvenirs historiques et les flots de l'Elster, qui murmureront encore le nom de Poniatowski; elle s'est écriée: *La liberté ou la mort!* et nous lui répondons: *Meurs!* et Prague et Varsovie verront un second Souvarow!"

A ces mots, de bruyantes acclamations se seraient soudain élevées de ce côté de la chambre, qui aurait applaudi à cet immense holocauste des amis de la liberté; et nous, silencieux, désespérés, nous aurions reconnu que ce ministre de Charles X était fidèle à ses antécédens, conséquent aux principes de son gouvernement, à ses intérêts, à ses sentimens.

Messieurs, ne s'est-il donc rien passé en France depuis 1829? La coalition règne-t-elle encore sous le nom du prince qu'elle nous avait imposé? Le peuple a-t-il pas ressaisi ses droits et fait expier en trois jours quinze années de honte et d'oppression!.... Pourquoi donc quand tout est changé autour de nous le langage du gouvernement ne change-t-il pas? Pourquoi les principes politiques qui règlent la conduite des ministres de Charles X sont-ils encore suivis par les ministres de Philippe! (Murmures aux centres; adhésion à gauche.)

Loin, bien loin de moi, la pensée d'accuser leur patriotisme et d'élever le doute le plus léger sur leurs intentions. Comme nous, ils veulent que la France soit libre et prospère au dedans, puissante et considérée au dehors; comme nous, ils voudraient effacer les traces de ses malheurs. Mais, arrivés trop tard au pouvoir, ils n'osent détourner le char de l'état de la fatale ornière où l'avaient engagé leurs prédécesseurs, et ces prédécesseurs avaient agi, comme s'ils étaient les successeurs naturels de leurs devanciers, comme si le principe de notre gouvernement n'était pas complètement changé; trahis et confians, ils ont cru que quelques lignes autographes enchaîneraient les souverains, et qu'à leurs yeux Philippe cesserait d'être un usurpateur, et notre révolution une rébellion! (Nouveaux murmures au centre.)

Ils ont cru qu'en abandonnant les peuples, nous légitimerions notre cause aux yeux des rois, et ils n'ont pas vu que cet égoïsme étroit, qui nous empêchait de profiter du présent, créait un avenir chargé d'orages.

Sans doute la paix est un bien précieux, mais sans le soulèvement des Belges, sans l'insurrection de la Pologne qui a cru que notre révolution était le signal de la délivrance des peuples, vous auriez déjà la guerre! (Nouvelle agitation.) Avez-vous oublié les menaces de la Prusse et la réunion de ses troupes; le langage arrogant du fanatique du Nord et la marche de ses armées? N'a-t-on pas trouvé dans les chancelleries de la Pologne, et surtout dans ses places fortes, des preuves irrétragables des projets hostiles de ces puissances?

Voulez-vous connaître leur secrète pensée? Ecoutez ce que l'ambassadeur de France disait, le 26 octobre 1814, au Congrès de Vienne. (Marques de curiosité.)

"La lutte existe entre deux principes; faut qu'une seule dynastie révolutionnaire existera, le révolution ne sera pas terminée; il faut donc que le principe de la légitimité *triomphe sans reste et toujours.* Sans cela point de paix, mais une trêve."

Oui, une trêve! c'est ce que vous obtiendrez en sacrifiant vos amis, votre intérêt et notre dignité! et cette trêve, ce seront vos ennemis qui en fixeront le terme! Quand l'esprit public sera tout à fait éteint parmi vous; quand le sol qui ébranlaient sous leurs pas les soudaines et sympathiques commotions de la France se sera raffermi, ils se présenteront avec le poids de leurs forces matérielles et vous n'aurez plus, vous, de force morale à lui opposer (murmures au centre et à la seconde fraction de la gauche): car les peuples, indignés de votre cruel abandon, ne répondront pas à l'appel que vous voudrez leur faire, et, trop tard, vous vous accuserez de n'avoir pas profité de ces circonstances fugitives que la Providence accorde aux nations comme aux individus et qui ne renaissent plus quand on n'a pas su les saisir.

Mais, vont me dire les ministres, les Rois seront enchaînés par les traités et liés par leurs promesses..... Par leurs promesses! Lorsque vaincu par les élémens, Napoléon eut repassé le Rhin, que proclamaient à la face du monde les puissances coalisées? Elles voulaient, disaient-elles, que la France fût grande et forte; il le fallait pour la balance de l'Europe; il le fallait pour honorer la victoire par la justice et la modération. Mais quand la nation trompée eut séparé sa cause de celle de Napoléon, l'esprit de la coalition se développa sans contrainte: Metternich insista pour qu'on changeât en *position défensive* notre *position offensive*, pour que Landau, livré aux Allemands, les dédommageât de la destruction de Philipsbourg, pour que Strasbourg, trop menaçant fût réduit à sa citadelle. Allant plus loin, et peut-être sur son organe secret, le ministre des Pays-Bas disait que la prescription était un droit civil et non un droit naturel; qu'on pouvait, qu'on devait nous éloigner du Rhin et nous enlever l'Alsace, qui n'était pas une province française.

Sans la Russie cet étrange argument eut prévalu, et c'est ainsi, après tant de promesses qu'on nous imposa cette paix qui mutilait notre territoire, qui nous déshéritait de nos places fortes et ouvrait les avenues de notre capitale, cette paix honteuse qu'en présence des princes qui l'avaient signée, et bravant leur courroux, j'osai appeler *une halte dans la boue!* (Marque d'approbation à gauche; dénégations très prononcées à droite et aux centres.)

Et c'est pour continuer cette halte, pour rester (murmures, interruption) dans ce déplorable *statu quo*, que nous repoussons les Belges, et que nous fermons l'oreille aux cris de ces Polonais, dont les ossemens se sont mêlés aux nôtres sur tant de champs de bataille..... (L'agitation redouble: murmures au centre, approbation à gauche.) C'est pour ce *statu quo* que notre ministre des relations extérieures aurait tenu l'étrange langage que lui prêtent les envoyés belges, et que je ne rappelle ici que pour lui fournir l'occasion solennelle de le démentir. Non, il n'a pas dit: *"Que nous refusions la Belgique, parce que l'Angleterre n'y consentirait pas."*

M. Duvergier de Hauranne: Vous bouleverserez la France!

M. Lamarque: Nous consentons bien, nous, à ce que l'Angleterre soit riche de nos dépouilles et de celles de la Hollande, à ce qu'elle opprime cent millions d'Indiens, à ce qu'elle soit maîtresse, sans rivale, de la Méditerranée, à ce qu'elle occupe les points les plus importans du globe: d'*Héligoland* à *Sina Capour*, des mers du Nord aux mers de la Chine.

Une voix du centre: C'est que nous ne pouvons pas l'empêcher.

M. Lamarque: Et cependant l'Angleterre ne consentirait pas à nous voir sortir du cercle de fer que la coalition a tracé autour de nous! Mais le beffroi de Notre-Dame a sonné, le 29 juillet, l'heure de notre délivrance; mais le canon de Paris a fait taire le canon de Waterloo. (Bravos à gauche.)

Que dis-je! les liens de vassalage étaient déjà rompus, car il est quelque patriotisme, ce ministre qui expie dans les fers les attentats contre la liberté, et c'est sans le consentement de l'Angleterre, c'est en bravant avec fierté les menaces du cabinet de Saint-James qu'il fit la conquête d'Alger et conserva sa conquête. (Sensation à gauche.)

Cherchons donc d'autres motifs à notre conduite politique, et voyons si les combinaisons qu'on propose dédommageront la France du refus qu'on fait en son nom. Je n'hésite pas à dire qu'elles empirent notre situation. En effet, lorsque la Belgique était en haine à la Hollande, nous avions toujours l'espoir de voir rompre cette union mal assortie, ce mariage forcé où *l'incompatibilité d'humeur* était une cause permanente de divorce.

Mais aujourd'hui on nous ramène au *traité des barrières*, on nous fait reculer de plus d'un siècle en donnant la Belgique à un prince allemand, peu importe qu'il s'appelle Othon ou Léopold! Après avoir passé le Rhin, la confédération germanique va passer la Meuse: elle pèsera sur nous de tout le poids de l'Allemagne; et c'est la Bavière, cette ancienne alliée que nous avons si souvent préservée, que Napoléon érigea en royaume, qui tiendra garnison à Namur, à Mons, à Tournay, comme elle occupe déjà Landau. (Nouveau mouvement à gauche.)

Mais tout n'est pas encore dévoilé; l'Angleterre et Metternich n'ont pas assez fait en appelant un neveu de l'empereur d'Autriche sur le trône de la Belgique, et le projet d'échange des Pays-Bas, projet qui, en 1778, fit courir Frédéric aux armes, n'est peut-être pas oublié par la cour de Vienne qui, comme la cour de Rome, fidèle à ses traditions, veut toujours ce qu'elle voulut une fois. (Sensation marquée.)

Vous voyez, Messieurs, que tous les sacrifices faits pour maintenir la paix, seront des germes féconds de longues et cruelles guerres, et que nous léguerons à nos neveux un sanglant héritage. Mais ce n'est pas seulement à la France que peut être fatale la timide circonspection de notre ministère; elle l'est encore plus pour le monarque que nous sommes si heureux d'avoir élevé sur le pavois. La nation n'a jamais pardonné aux Bourbons les traités de 1814 et de 1815, et quelques jours de liberté ne l'ont pas consolée de l'amputation de notre territoire.

En voyant sur le trône un prince qui avait combattu à Jemmapes (qui fuyant l'émigration, était demeuré français sur la terre étrangère), elle a cru, elle a dû croire qu'il s'associerait à tous ses sentimens. La gloire est un aimant si puissant, elle environne un trône d'une si brillante auréole elle fait pousser des racines si profondes à une dynastie nouvelle, qu'il serait peut-être politique de la chercher sans motif; mais la repousser quand l'humanité l'implore, quand l'intérêt de l'Etat l'invoque, quand la justice la demande, c'est, je l'avoue, ce que mon esprit ne peut concevoir. (Rumeurs au centre.)

Il en sentait tout le prix, ce Guillaume qu'a chassa les stupides Stuarts, et qui se trouvait dans une position identiquement semblable à celle de notre Philippe. Aussi saisit-il la première occasion de courir aux armes, et étouffant tous les partis qui surgissent avec les révolutions, la bataille de la Boyne et la guerre qu'il fit à Louis XIV assurèrent plus son trône que ne l'avaient fait des lettres autographes et des promesses diplomatiques. (Bravos à gauche.)

Messieurs, mes paroles vous paraîtront sévères, et mes prévisions importunes. Aussi ne suis-je monté à cette tribune que subjugué par une conviction profonde, et pour obéir à un devoir plus puissant que ma volonté. Ce n'est pas, croyez-le bien, un militaire amoureux de nouveaux hasards qui vous parle des revers publics et les malheurs particuliers n'ont que trop de droit de vaines illusions. Jamais un citoyen pénètre des dangers qui nous menacent. Que les ministres n'en détournent donc pas les yeux, qu'ils songent à l'immense responsabilité qui pèse sur eux, et qu'un jour perdu peut perdre la patrie, et nous que divisent quelques opinions, nous que réunissent les mêmes sentimens, secondons les de tous nos efforts, engageons les à ne pas oublier le principe de notre révolution, et disons leur qu'ils sont forts de la force de toute la France, et que cette France est prête à tous les sacrifices pour assurer sa liberté, son indépendance, et reprendre le rang qu'elle doit tenir parmi les nations. Je vote pour le renvoi.

(Ce discours est suivi de vives acclamations à gauche, et d'une longue agitation dans tout le reste de l'assemblée.)

PARIS, 15 janvier.

—Nous trouvons dans le *Journal du Cher* une circulaire du ministre de l'intérieur ayant pour objet d'interdire la célébration de l'anniversaire du 21 janvier. Les mêmes instructions auront sans doute été adressées dans tous les départemens.

—Le général Rousseau, commandant le département de la Vendée, rend compte que la gendarmerie a arrêté dans les environs de Poussauges, le nommé Boano, ancien assassin du pays, pensionné, et convaincu d'avoir excité les habitans à la révolte. Il paraît que ce misérable répandait la terreur dans le pays.

M. le préfet des Deux-Sèvres et le général Joannès se sont rendus à Bressuire avec des détachemens d'infanterie et de cavalerie pour rassurer les crédules habitans que le nommé Diot avait alarmés, et pour faire faire des recherches sur les individus qui ont mis cet homme en évidence.

Les gardes nationales à pied et à cheval des arrondissemens de Bressuire et Partenay ont montré une énergie qui prouve chaque jour l'utilité de cette garde citoyenne et le bon esprit qui l'anime.

(L'ami de la Charte.)

—Une lettre particulière de Londres, du 11, contient ce qui suit:

"Lord Palmerston est très favorable à la cause des Polonais. S. S. a été intimement lié avec plusieurs nobles de cette nation, et particulièrement avec le prince Ostrowsky. On assure que notre ministre des affaires étrangères, d'après les dépêches qu'il a reçues du dictateur de la Pologne, a expédié, il y a trois jours, un de ses secrétaires en courrier extraordinaire pour notre ambassadeur à Pétersbourg: on croit que la majorité de nos ministres s'est déclarée en faveur de la révolution de Pologne et que plusieurs entretiens politiques et diplomatiques ont eu lieu entre lord Palmerston et M. de Lieven à ce sujet. L'ambassadeur de Russie ne se déguise pas qu'il est brouillé ouvertement avec lord Grey et lord Palmerston." *Constitutionnel.*

A M. le rédacteur du Journal du Commerce.

Monsieur le rédacteur.

Un journal a publié et plusieurs autres journaux ont reproduit la nouvelle d'une prétendue révolte du fils aîné du roi de Perse, contre son père et contre son frère. Cette nouvelle qui paraît être arrivée à Paris avec les lettres de créance de M. Pozzo di Borgo, est manifestement fausse, au moins quant à l'énonciation du fait principal; le prince aîné dont on parle est mort du choléra-morbus, le 22 octobre 1821, à *Pay-Tack* vers les monts Agros, pendant qu'il faisait la guerre au pacha de Bagdad.

Et ce même Abbas-Mirza, que l'on fait marcher contre son frère aîné, est lui-même maintenant l'aîné de la famille et l'héritier présomptif reconnu.

Ces faits, qui sont positifs, ne démentiraient point cependant celui d'une révolte qui aurait éclaté; ce que l'on attribue au frère aîné pourrait bien appartenir à un frère cadet. Mais ici il peut encore y avoir raison, sinon de ne pas croire à la nouvelle, au moins de douter qu'elle soit bien certaine.

D'abord, dans la position politique actuelle, il doit être de l'intérêt de la Russie de nous montrer la Perse, et même la Turquie s'il était possible, dans un état qui éloignerait toute combinaison d'intérêt réciproque avec la France, et la nouvelle nous arrivant par la voie du cabinet russe offre par cela seul matière au doute.

Mais admettant la chose possible, il serait peut-être à propos de se figurer jusqu'où peut aller un mouvement semblable, s'il pouvait avoir lieu. Quelques mots vont en donner une idée.

La forme du gouvernement persan met les intérêts des gouvernans tout-à-fait en opposition avec les intérêts du peuple, puisque chaque individu peut, par le seul fait de la volonté du maître, être dépossédé de tout ce qu'il possède. Rien même ne garantit son existence.

Les princes aussi sont soumis à la loi commune; et par conséquent, aucun moyen n'existe jusqu'à présent de rallier à soi les intérêts des masses pour les tourner à son profit contre le pouvoir existant, et les moyens répressifs de celui-ci sont si terribles que la moindre tentative serait aussitôt comprimée par les supplices.

Tant que le roi existera, il n'y a donc qu'une conspiration de palais qui puisse l'atteindre, une affaire de poignard, si l'on veut. Les Persans n'ont aucune affection pour leur maître; c'est la possession des trésors de la couronne qui donne le pouvoir, et tant que Fath-Ali-Chah en sera possesseur, tous les partis échoueront contre lui.

A l'époque de la mort du roi, au contraire, la scène doit changer; le trône étant vacant, toutes les ambitions se mettent en mouvement, chacun promet aux siens une bonne part au gâteau, les places, les rangs, les honneurs; alors il y a vraiment élément d'une guerre civile qui ne doit cesser que quand un parti plus fort aura détruit les autres.

Mais il en est de la Perse comme de tous les pays; souvent le meilleur moyen d'éviter une guerre civile, c'est de se jeter dans une guerre avec l'étranger; et dans ce moment ce parti ne serait peut-être pas pour elle le moins avantageux.

Agréez, etc. BARRACHIN.

Note du rédacteur.—Nous accueillons avec d'autant plus de confiance les renseignemens contenues dans cette lettre que nous connaissons M. Barrachin pour avoir résidé long-tems en Perse, dans une position qui lui permettait d'observer de très près les mœurs de la nation et la politique de la cour. Attaché pendant plusieurs années au fils aîné du roi, avec les fonctions correspondantes à celles d'un aide-de-camp, c'est lui qui a introduit dans l'armée placée sous le commandement de ce prince les premières notions de la discipline européenne.

BAVIERE.

MUNICH, 4 janvier.

—On assure que le roi a abandonné la forteresse de Landau à la confédération germanique et que ce corps va la faire occuper par d'autres troupes.

HOLLANDE.

LA HAYE, 8 janvier.

On apprend que les présidens des deux chambres des états-généraux ont été prévenus par le secrétaire d'état que, d'après les derniers rapports de Londres, il est probable que S. M. convoquera sous peu les états-généraux pour leur faire quelques communications importantes. Ne pouvant encore en déterminer l'époque, S. M. invite les membres des états généraux à se tenir prêts pour se rendre dans cette résidence au premier appel, car quoique ces communications ne puissent donner lieu à des débats immédiats, elles sont d'un trop grand intérêt pour que l'assemblée ne soit pas aussi complète que possible.

Les présidens ont en conséquence fait parvenir cette invitation aux membres des deux chambres.

—Le *Journal de la Haye*, du 7, contient une lettre adressée à M. le général Lamarque, au sujet du discours que ce député a prononcé le 30 décembre. Voici ce qu'elle dit relativement à la question de l'Escaut:

"Oui, l'Escaut doit être ouvert; oui, sa navigation, moyennant les conditions que les traités y attachent, est une chose légitime et due à l'Europe. Mais tant que la Hollande sera en guerre avec la Belgique, pas un Belge ne naviguera sur l'Escaut, pas un Belge ne voyagera sur nos grandes routes, parce qu'on n'est jamais tenu de livrer à son ennemi un passage chez soi par terre ou par mer. La Hollande a pour elle, en s'expliquant ainsi, l'exemple de toutes les nations civilisées; la certitude de son droit, une juste confiance dans la justice de Dieu et des hommes. *Elle ne cédera pas.*" (Ces quatre mots sont en capitales dans le journal.)

Plus bas, cette lettre, en s'adressant au général, s'exprime ainsi:

"Voici à tous vos arguments notre réponse franche et précise:

"La Hollande ne s'oppose point à l'indépendance de la Belgique pourvu qu'il ne soit point attenté à l'indépendance de la Hollande.

"La Hollande respectera les frontières de la Belgique, pourvu que celle-ci respecte de son côté les limites de la Hollande, celles des anciennes Provinces-Unies."

Elle se termine par les paragraphes suivans:

"Fier de sa politique franche et sincère, le Hollandais alors grandissant à tous les yeux, dira: "Je ne veux que ce qui est juste; je ne combats que pour les frontières de ma patrie et les droits et la liberté de mes aïeux. La justice et le ciel seront pour moi. Que la destinée prononce donc entre les nations qui opprime et celles qui succombent avec honneur!

"Général, nous n'en sommes pas encore arrivés à ce point peut-être, mais nos arguments réciproques y conduisent; et qui sait si, dans ses décrets, la Providence ne réserve pas au faible des forces inconnues, des alliances assez puissantes pour garantir son droit, et au fort, où à celui qui croit l'être, l'une de ces vicissitudes auxquelles les empires sont sujets comme les hommes et qui les frappent surtout quand ils abandonnent pour opprimer le faible, tous les principes de l'honneur et de l'équité!"

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPEDIÉS.

Navire Siroc, Lambert, Liverpool, L H Gale.
Navire Frances, Beauvais, New-York, Barstow & Adams.
Navire New-Orleans, Patter, Havre, Perret & Charbonnet.
Barque Mary, Driscall, Liverpool, G Vance.
Brick Sancho Pánza, Cacana, Tampico, Lizardi Frères.
Goël. Josefina, Tenney, New-York, W W Caldwell.
Goël. Waccaman, Haudy, Savannah, L H Gale.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Florida, Leech de la Balise, ayant mis en mer le navire Edward Boniffé et le brick Primera de Mahon—il a amené dans le port les bricks, Enterprize et Susan & Sarah.

Bateau de remorque Livingston, des passes, ayant mis en mer le bateau Majesty, et laissé à la barre le brick Thoms. A l'ancre en dehors de la barre navire Alexandre; sur la barre navire Kentucky; en dehors de la barre du N. E. navire South Boston, se faisant alléger par l'Atlas; un brick sur la barre, nom inconnu—il a amené dans le port les goëlettes Christiana et Bien Aparecido. Passé le brick Floyd à la tête de la passe; au fort Jackson la goël. Emline.

Brick Enterprise, Snow, de Palerme, avec de l'huile et des fruits.

Brick Susan & Sarah, Cushing, de Portland.
Goël. Bien Aparecida, de la Havane.
Goël. Christiana, Perez, de la Havane.
Bat. à vap. Louisville, Gray, de Louisville.
Bat. à vap. Planter, Jarreau, Natchitoches.

Caïn par David.

CE beau **TABLEAU** sera exposé demain (dimanche) au No. 3, rue de Chartres, et illuminé dans la soirée. 12 mars—1

LE CHRIST REPOUSSÉ—Le public est prévenu que l'exposition de ce superbe tableau, à l'Eglise des marins, cessera positivement le 19 de ce mois. 12 mars—7

SUCRE ET CAFÉ.

500 sacs café vert, et 25 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par THAYER, HURD & Co.
12 mars—17 29, rue des Magasins.

AVIS.—Les créanciers de la succession de feu Jules Davezac de Castera sont invités à présenter d'ici à dix jours, leurs comptes et les titres sur lesquels ils sont fondées, à Pierre Chevalier, exécuteur testamentaire, encoignure Bayou et Remparts.
14 mars—3 P. CHEVALIER.

Pour Louisville, Cincinnati et Pittsbourg.

Le bateau-à-vapeur fin marcheur, **HURON**, capitaine O. Maynard, ayant la majeur partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour quelques tonneaux de frêt ou pour passage, ayant de beaux imménagemens, tant dans la chambre que sur le pont, s'adresser à bord, ou à P. M. TOURNÉ.
14 mars rue de la Nlle. Levée, No. 13

POUR BALTIMORE

Le brick paquebot **AJAX**, ayant toute sa cargaison engagée, partira jeudi, 17 du courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à
15 mars. *J. W. ZACHARIE & Co.*

POUR BALTIMORE.

Le beau brick paquebot **AJAX**, capitaine BANKS, pour frêt ou passage, s'adresser à
11 mars J. W. ZACHARIE & co.

POUR PHILADELPHIE.

Le beau brick fin voilier **ELM**, capitaine Mierken, partira mardi prochain, 15 du courant, et peut prendre du fret léger, s'il s'en présente promptement, pour lequel, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
12 mars. J. W. ZACHARIE & co.

POUR BOSTON—Le beau brick fin voilier **PATRON**, capit. Rogers, a besoin de 50 balles de coton sur le pont. S'adresser à bord, ou bien à
12 mars STETSON & AVERY.

A FRETER—Le beau brick **CONGRESS**, capitaine Dixey. S'adresser à W. G. HEWES,
12 mars. rue du Camp, no. 9.

POUR NEW-YORK.

Le superbe brick **HENRY**, capit. Stixson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emmenagemens, s'adresser à bord, ou à
10 mars. J. W. ZACHARIE & co.

POUR LA HAVANE.

Le superbe brick espagnol **ISABELLA**, capit. Juan Berga, partira samedi prochain, 12 du courant, peut encore prendre quelque léger fret si on s'adresse immédiatement à bord, ou à
10 mars. J. W. ZACHARIE & co.

DEMANDE.—On demande un bon bâtiment capable de prendre 900 balles pour un des ports du nord. S'adresser à W. G. HEWES,
10 mars. Rue du Camp, no. 9.

LES GOELETTES ALIGATOR et EUGENIE

feront régulièrement; chaque semaine, le voyage du Bassin à Madisonville et Covington, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à LEFEBVRE & DUREL.
9 mars—3 au Bassin.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 15 MARS 1831.

Bénéfice et clôture des représentations de

M. ARISTIPPE.

HAMLET,

Tragédie en cinq actes, imitée de l'Anglais de Shakespeur, par Ducis, de l'Académie Française.

MR. ARISTIPPE

remplira le rôle de HAMLET.

Suivie de

NAPOLEON

A BERLIN,

OU LA REDINGOTE GRISE.

Comédie historique en un acte, mêlée de couplets, par MM. Dumersan et Dupin,

M. Aristippe remplira le rôle de NAPOLEON.

Le spectacle sera terminé par

LE BENEFICIAIRE,

Comédie en cinq petits actes, et en un vaudeville, par MM. Théaulon et Etienne.

M. ARISTIPPE

Remplira le rôle de l'acteur tragique.

Dans cette pièce, Mr. Privat chantera un Air nouveau, de la composition de Mr. Letellier.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon se réunira dimanche prochain, 20 du courant, à 9 heures précises du matin, à la mairie, pour s'occuper d'affaires concernant le bataillon. Sans armes ni uniforme.

Par ordre, U. DUREL,
15 mars *adjudant-major.*

25 beaux Esclaves des deux sèxes, parmi lesquels il se trouve des ouvriers, des domestiques, et des nègres de champ.

A vendre par DOYLE & BROWN,
15 mars No. 31, rue Conti.

AVENDRE—Un lot de terre formant encoignure, au faubourg Tréné, sur lequel se trouve une petite maison en bois, avec cuisine &c. Pour les conditions, qui seront raisonnables, s'adresser à DOYLE & BROWN,
15 mars 31, rue Conti

THOMSON & GRANT, rue de la Levée, no. 30, offrent à vendre:

200 sacs café Havane, première qualité.
250 caisses chocolat apprêté, et nos. 1 et 2.
75 do. moutarde, bouteilles d'une liv. ¼ et ½.
35 do. thé Hyson Skin et Impérial.
10 caisses fromage en forme d'ananas.
200 fromons beurre de Goshen, choix.
20 milliers cigarres de la Havane.
45 pipes et demi-pipe eau-de-vie Cognac, *Seignette* et *Dupuy.*
23 pipes genièvre Hollande supérieur, *Hourglass*, et *Swan.*
18 bques. et demi bl. whiskey Irlande.
120 quarts bque. vin blanc Marseille.
60 quarts bque. Malaga sec.
45 pipes et quarts bque. Ténériffe L. P.
80 do. demi do. et quarts bque. vin de Canarie, *Bogswell.*
5 do. et quarts bque. vin Catalogne.
120 do. demi do. et quarts bque. vin de Pico, ayant droit à la remise des droits.
20 quarts bque. vieux *Sherry wine*, supérieur.
20 pipes, demi do. quarts bque., et barillets vin Madère.
120 bls. *ale* de Mounsey.
55 bls. cidre de New-York.
50 bques. huile de baleine clarifiée, d'hiver et d'été.
20 bls. et demi-bl. anisette, parfait-amour et guignolet.
45 caisses et paniers liqueurs, vin amer, et mérise.
125 caisses vin de Madère, de Tinto, de Malvoisie et de Canarie, en pintes et quarts de bouteille, 1, 2, et 3 douz. par caisse.
300 caisses et barillets tabac manufacturé à Richmond, de différentes marques.
350 caisses verre entier et coupé, falence et cristal.
500 charrues de King, nos. 1, 2, 3 et 4.
110 douz. haches de Watson.
50 fusils avec leurs bayonnettes.
15 coffres-forts patentés de Delano, à l'épreuve du feu.
10 paquets ficelle à coudre les balles de coton.
2 paquets cirage de Henry & Sons.
54 paquets bottes, brodequins fins et de Russet.
26 paquets papier à impression.
15 paquets papier *cap* et *post.*
barillets de tabac à priser, pois écossés, &c. &c. 15 mars.

50 BARILS Brai, 50 do. Goudron, 50 do. Résine et 5 do. Essence de Térébentine, à vendre par
2 mars J. W. ZACHARIE & co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

AUJOURD'HUI il sera vendu au magasin d'encan, à dix heures du matin, immédiatement après la vente de COUTELLERIE, *qui commencera à 9 heures précises*, un grand assortiment de MARCHANDISES anglaises, savoir: toile d'Irlande en pièces et demi-pièce 3-4, 6-4, 7-4, 8-4; linge de table 5-4; toile à draps, mouchoirs Vérone et paliacats, mousseline unie et à carreaux, bas, collètes: &c.

Conditions à la vente. 15 mars.

PAR T. MOSSY.

MERCREDI 30 Mars prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett,

TROIS LOTS DE TERRE

sur chaqu'un des quels il existe une **MAISON** en briques et autres dépendances, situés rue Condé, côté Sud-Est, entre les rues St. Philippe et Ursulines; tels que le tout est figuré sur un plan fait par Mr. Pilié, voyer de la ville, qui sera déposé à